



Cadre d'action régional européen pour l'observation des aspects comportementaux et culturels pour la santé 2022-2027

Ce projet de Cadre d'action régional européen pour l'observation des aspects comportementaux et culturels pour la santé 2022-2027 se base sur « Des choix plus sains : intégrer les connaissances comportementales et culturelles », l'une des quatre initiatives phares du Programme de travail européen 2020-2025. Il vise à encadrer les travaux relatifs à l'observation des aspects comportementaux et culturels, pour améliorer la situation sanitaire dans la Région grâce à des cibles convenues avec les États membres et aux engagements consentis par ces derniers.

Ce document de travail est soumis au Comité régional de l'Europe pour examen lors de sa 72^e session, accompagné d'un projet de résolution connexe pour adoption. Le projet de cadre d'action est développé dans un document de référence distinct.

Sommaire

I. Le potentiel.....	3
L'observation des aspects comportementaux et culturels pour une meilleure santé	3
La dynamique de l'observation des aspects comportementaux et culturels pour une meilleure santé.....	4
Vision, objectifs et principes fondamentaux.....	5
II. L'engagement	6
Modélisation des progrès.....	6
Engagements stratégiques.....	7
État d'avancement	9
Collaboration régionale et soutien à la mise en œuvre dans les États membres.....	9
III. Étapes suivantes	10
Mécanismes de notification, avec calendrier	10

I. LE POTENTIEL

L'observation des aspects comportementaux et culturels pour une meilleure santé

1. Les États membres de la Région européenne de l'OMS poursuivent de concert d'ambitieuses priorités visant à améliorer la santé et le bien-être de leurs citoyens. Pour réussir dans cette entreprise, il faut des politiques, des services et une communication en matière de santé fondés sur des considérations d'ordre médical et épidémiologique, ainsi que sur une compréhension approfondie des facteurs qui empêchent ou permettent aux gens de mener une vie saine, dans le contexte où ils se trouvent.

2. Ensemble, les comportements individuels et le contexte social représentent 60 % des facteurs déterminant la santé d'une personne¹. Pourtant, les aspects comportementaux et culturels en matière de santé restent trop peu étudiés et exploités, et ne font l'objet que d'investissements modestes en de nombreux points de la Région.

3. L'observation des aspects comportementaux et culturels est définie ici comme l'étude systématique de facteurs personnels ou contextuels influençant les comportements en matière de santé, et l'exploitation de ces connaissances pour améliorer les résultats obtenus grâce aux politiques, aux services et à la communication en matière de santé, ce qui permet d'améliorer la situation sanitaire et de faire reculer les iniquités. Le recours à l'étude des aspects comportementaux et culturels en rapport avec la santé est fondé sur des bases factuelles et s'appuie sur des démarches adoptées dans le domaine des sciences comportementales, des sciences culturelles, des sciences sociales et des sciences humaines appliquées à la santé². Il prend en considération le fait qu'il est souvent nécessaire d'adapter les interventions aux conditions locales, en tenant compte de la diversité culturelle.

4. L'observation des aspects comportementaux et culturels est une démarche très utile et pertinente pour tous les aspects de la santé, des services de santé et de la qualité des soins de santé, tout contexte qui détermine les comportements en matière de santé, et toute personne dont le comportement influence les résultats obtenus en santé. Cela inclut l'environnement, le climat et la santé animale. Les travaux relatifs à l'observation des aspects comportementaux et culturels apportent une valeur ajoutée dans tout le cycle de planification des politiques, des services et de la communication en rapport avec la santé, depuis la définition des problèmes, la recherche visant à comprendre les causes profondes des comportements en matière de santé et les facteurs qui entravent ou favorisent ces comportements, jusqu'à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes, ainsi qu'à la généralisation ou à la reproduction des interventions et politiques efficaces. Un recours précoce à l'observation des aspects comportementaux et culturels permet de garantir que ces processus sont fondés sur une compréhension exacte du comportement humain, tenant compte de facteurs tels que l'âge, le genre, la littératie en santé, le handicap, ainsi que de facteurs contextuels, tels que ceux qui ont trait à la diversité culturelle, de facteurs socioéconomiques, de l'environnement politique et médiatique, des systèmes de santé, etc., ce qui peut accroître l'efficacité.

¹ Parmi les sources, citons les visualisations de données générées par l'Institute for Health Metrics and Evaluation, un centre de recherche indépendant sur la santé des populations, établi à l'Université de Washington (voir <https://vizhub.healthdata.org/gbd-compare/#>), ainsi que des informations de Goinvo (voir <https://determinantsofhealth.org>).

² Voir, par exemple, Bulletin of the World Health Organization, Vol.99(11), November 2021 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/issues/392423/>; The Behavioral Foundations of Public Policy, <https://press.princeton.edu/books/hardcover/9780691137568/the-behavioral-foundations-of-public-policy>; Nudge, <https://yalebooks.yale.edu/book/9780300122237/nudge/>; Culture matters: using a cultural contexts of health approach to enhance policy-making, <https://apps.who.int/iris/handle/10665/344101>; The Behaviour Change Wheel Book – A Guide To Designing Interventions, <http://www.behaviourchangewheel.com/>.

5. Le recours à l'observation des aspects comportementaux et culturels est indispensable pour concrétiser les objectifs de développement durable, lutter contre la pauvreté et promouvoir l'égalité sur le plan économique³. Grâce à une mobilisation systématique, à une écoute attentive, à la segmentation et à l'adaptation des interventions aux problèmes rencontrés par des groupes de population précis, l'observation des aspects comportementaux et culturels est un outil efficace pour la lutte contre les inégalités dans le domaine de la santé.

6. Les États membres peuvent recourir à l'observation de ces aspects de manière stratégique, pour concrétiser leurs priorités dans le domaine de la santé. Les données scientifiques glanées à l'échelle mondiale indiquent que l'observation des aspects comportementaux et culturels a été appliquée avec succès pour améliorer les résultats obtenus dans des domaines tels que la résistance aux antimicrobiens, la vaccination, les situations d'urgence sanitaire, la santé mentale, la fréquentation des services de prévention et le respect des rendez-vous médicaux, le manque d'équité en santé, les comportements à risque en matière de maladies non transmissibles, et le VIH/sida⁴. Ces problématiques de santé urgentes, et d'autres, requièrent une action sur de multiples facteurs et une intervention dans tous les secteurs, notamment sur la base de l'étude des aspects comportementaux et culturels.

7. En outre, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a servi à rappeler brutalement qu'il est essentiel de comprendre la façon de voir d'une personne, son contexte social et matériel et son état psychologique pour prendre des mesures appropriées et efficaces dans le domaine de la santé. Confrontées à une crise mondiale sans précédent, les autorités de santé de toute la Région ont investi dans des efforts pour comprendre les comportements de la population et ce qui motive ou entrave ces comportements, et ont pris des mesures sur la base des données probantes obtenues. Ces efforts témoignaient d'un engagement tout en révélant la nécessité d'investissements supplémentaires et d'un renforcement des capacités pour tirer pleinement parti de la valeur de ces démarches.

La dynamique de l'observation des aspects comportementaux et culturels pour une meilleure santé

8. En septembre 2020, les 53 États membres de la Région européenne de l'OMS ont adopté le Programme de travail européen 2020-2025 – « Une unité d'action pour une meilleure santé en Europe » (PTE), qui définit les connaissances comportementales et culturelles comme une initiative phare. Une démarche transversale et facilitatrice incluant l'observation des aspects comportementaux et culturels, peut favoriser la concrétisation des trois priorités essentielles du PTE, y compris la réalisation de ses trois autres initiatives phares : la vaccination, la santé mentale et la santé numérique.

9. C'est pourquoi les États membres de la Région appliquent et intègrent toujours plus souvent ces travaux d'observation pour renforcer les processus des politiques, des services et de la communication liés à la santé. Beaucoup de stratégies et plans d'action nationaux et locaux en rapport avec la santé font référence au recours à l'observation des aspects comportementaux et culturels comme l'un des éléments d'une réaction efficace à des problématiques clés dans le domaine de la santé.

10. L'application à plus grande échelle de l'observation des aspects comportementaux et culturels, surtout durant la pandémie de COVID-19, a été une occasion unique de progresser dans ce domaine d'activités. Il convient de profiter de la dynamique globale et régionale actuelle pour généraliser les démarches visant à résoudre des problématiques de santé essentielles et étoffer les preuves de l'utilité et de la valeur d'un recours à l'observation des aspects comportementaux et culturels en publiant des bases factuelles et des exemples de cas tirés de contextes nationaux. Pour pouvoir continuer à progresser dans ce domaine dans la Région, il sera nécessaire que les États membres intègrent toujours plus l'étude des aspects comportementaux et culturels dans leurs processus de politiques, services et communication en rapport avec la santé ; qu'ils s'engagent à

³ Note d'orientation du Secrétaire général des Nations Unies sur les sciences comportementales. <https://www.un.org/fr/content/behaviouralscience/>.

⁴ On trouvera des exemples de cas illustrant l'utilité et la valeur d'un recours à l'étude des aspects comportementaux et culturels en rapport avec la santé dans le document de référence qui accompagne ce cadre d'action.

fournir des ressources humaines et financières ; qu'ils renforcent les capacités institutionnelles et systémiques et l'aptitude à exploiter les aspects comportementaux et culturels observés ; qu'ils traduisent les observations effectuées en politiques et en interventions ; et qu'ils évaluent et démontrent l'impact obtenu, ce qui permettra que les mesures efficaces soient généralisées et contribuera à étoffer les bases factuelles dans toute la Région. Les individus qualifiés et expérimentés qui accomplissent ce travail, et les gestionnaires de la santé publique et les décideurs qui apportent leur soutien à ce dernier et reconnaissent son impact, peuvent poser les bases d'un succès.

Vision, objectifs et principes fondamentaux

11. La vision de ce projet de cadre d'action est une Région européenne de l'OMS où les politiques, les services et la communication en rapport avec la santé permettent d'améliorer cette dernière et de lutter contre le manque d'équité en santé, grâce à l'application systématique de l'étude des aspects comportementaux et culturels lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de ces politiques, ces services et cette communication.

12. Ce projet de cadre d'action a pour finalité globale d'imprimer une direction aux travaux relatifs à l'observation des aspects comportementaux et culturels, pour améliorer la situation sanitaire dans la Région grâce à un engagement collectif en faveur de mesures et de cibles.

13. Ses objectifs précis sont les suivants :

- a) présenter une vision, des cibles et des engagements régionaux, notamment grâce à une modélisation des progrès pour la notification et le suivi bisannuels de ces derniers ;
- b) imprimer une direction pour intégrer davantage et plus systématiquement l'observation des aspects comportementaux et culturels dans les processus des politiques, des services et de la communication en rapport avec la santé ;
- c) établir une assise consolidée sur laquelle fonder le soutien aux États membres, grâce au renforcement des capacités, à des conseils sur le plan technique, à des plateformes de collaboration et à des outils fondés sur des données probantes ;
- d) déterminer la marche à suivre pour étoffer les bases factuelles relatives à la valeur transformatrice et à l'utilité de l'observation des aspects comportementaux et culturels pour l'amélioration de la situation sanitaire ;
- e) renforcer la coordination et l'échange de pratiques prometteuses et de savoirs entre États membres et partenaires de la Région.

14. On trouvera ci-dessous huit principes fondamentaux pour appliquer l'étude des aspects comportementaux et culturels aux processus des politiques, des services et de la communication en rapport avec la santé, qui sont capitaux pour parvenir à une meilleure santé faire reculer l'iniquité.

- a) Centré sur la personne : les politiques, les services et la communication en rapport avec la santé doivent s'inspirer des besoins, des perspectives et des réalités des citoyens, patients, travailleurs de la santé, aidants, parents et autres personnes concernées, et répondre à ces besoins, perspectives et réalités.
- b) Axé sur l'équité : l'observation des aspects comportementaux et culturels doit être organisée de manière à améliorer la situation de chacun et de toutes les communautés, avec une attention particulière pour les inégalités de santé et les personnes défavorisées, en adoptant des démarches pour protéger et promouvoir l'équité, l'éthique, l'égalité des genres et les droits humains.

- c) Participatif : l'observation des aspects comportementaux et culturels doit viser à donner des moyens d'agir aux personnes et aux communautés concernées, et à s'assurer leur participation, notamment par l'écoute et la co-création, ce qui permet de tirer parti de toute une série d'expériences, de compétences et de perspectives, et de garantir une appropriation et une durabilité.
- d) Adapté : le constat ayant été fait que des mesures identiques ne peuvent être judicieuses pour tous, il faut que l'étude des aspects comportementaux et culturels promeuve l'adaptation des processus concernant les politiques, les services et la communication en rapport avec la santé à divers besoins et circonstances sur le plan culturel, géographique, socioéconomique ou en rapport avec la littératie en santé.
- e) Fondé sur des bases factuelles : l'observation des aspects comportementaux et culturels doit s'inspirer de données probantes relatives aux influences psychologiques, culturelles, sociales et structurelles sur les comportements dans tous les contextes.
- f) Multisectoriel : l'observation des aspects comportementaux et culturels doit être combinée à des démarches et à des statistiques en rapport avec la biomédecine et les systèmes de santé, et se fonder sur des données provenant d'autres secteurs et être intersectorielle, en portant par exemple sur les secteurs ayant trait aux aspects sociaux, culturels et éducatifs, à la littératie en santé, à l'emploi, à la migration et au logement.
- g) Axé sur l'action : l'observation des aspects comportementaux et culturels doit pouvoir produire des éléments exploitables, être pertinente et applicable, afin d'inspirer et d'améliorer les politiques, les services et la communication en rapport avec la santé.
- h) Tirant parti d'évaluations : l'observation des aspects comportementaux et culturels doit faire l'objet de tests et d'une évaluation afin de produire des données probantes empiriques et d'inspirer des améliorations, des réalisations à plus grande échelle et une reproduction, en adoptant des méthodes de recherche éprouvées.

II. L'ENGAGEMENT

15. Il est impératif que les autorités, à tous les niveaux, donnent à la population la possibilité d'adopter des comportements positifs en matière de santé, qu'elles mettent ces comportements à la portée de tous, qu'elles les facilitent et qu'elles les rendent attrayants. Les individus ne supportent pas seuls la responsabilité de veiller à des comportements de santé positifs ; et il ne s'agit pas non plus de blâmer, mais bien de susciter une participation de la part de la population et de donner à celle-ci des possibilités et des moyens d'agir.

16. Le constat de cette responsabilité ayant été fait, le projet de cadre d'action a été élaboré grâce à une grande concertation avec les États membres, représentés par des points focaux désignés à l'échelle nationale pour l'observation des aspects comportementaux et culturels, et avec les organisations partenaires. Ces intervenants ont apporté leur contribution par le biais de plusieurs réunions, notamment des réunions de groupes de travail, et par la révision de multiples versions du projet de cadre d'action et du projet de résolution connexe.

Modélisation des progrès

17. Le projet de cadre d'action est étayé par une modélisation des progrès, à laquelle les États membres peuvent recourir afin de montrer comment ils progressent dans l'observation des aspects comportementaux et culturels pour améliorer la santé⁵. La modélisation des progrès couvre cinq engagements stratégiques accompagnés de pistes suggérées pour la mise en œuvre.

⁵ La méthode de modélisation des progrès est incluse dans son intégralité dans le document de référence qui accompagne ce document de travail.

Engagements stratégiques

1^{er} engagement stratégique : faire comprendre l'observation des aspects comportementaux et culturels aux principaux acteurs concernés, et s'attirer leur soutien

18. Méthodes suggérées :

- se servir du présent cadre d'action et de la résolution qui l'accompagne, ainsi que d'opportunités similaires, pour mieux faire connaître l'observation des aspects comportementaux et culturels, lui accorder une plus grande priorité et souligner un engagement à l'appliquer pour améliorer la santé ;
- communiquer et diffuser des informations et des histoires de cas concrets, des conclusions obtenues, des enseignements acquis, des outils et d'autres ressources, par exemple grâce à des séminaires internes, des webinaires, des réunions, des formations, des bulletins d'actualité et l'intranet ;
- concevoir des mécanismes pour la coordination, la collaboration et l'encadrement ; cela pourrait comprendre un groupe consultatif, un réseau officiel dédié pour les intervenants internes et externes, un répertoire d'experts en matière d'observation des aspects comportementaux et culturels ou des groupes de travail internes des pouvoirs publics, multipartites ;
- inviter les acteurs concernés à collaborer sur des projets conjoints ou proposer un soutien pour qu'ils tiennent compte de l'observation des aspects comportementaux et culturels dans leurs travaux.

2^e engagement stratégique : mener des recherches en matière d'observation des aspects comportementaux et culturels

19. Méthodes suggérées :

- faire la synthèse des bases factuelles existantes pour produire des études de la littérature ou rédiger des notes de synthèse sur les facteurs qui empêchent ou favorisent les comportements en matière de santé, ainsi que sur l'impact des interventions pour améliorer ce type de comportements ;
- mener des études nationales ou locales sur les facteurs qui entravent ou favorisent les comportements en matière de santé au sein de la population en général ou au sein de groupes prioritaires, en exploitant des méthodes qualitatives (observation, entretiens, groupes de réflexion, mobilisation) et quantitatives (enquêtes, suivi des médias sociaux) ;
- réaliser des expériences, des essais ou des projets de recherche-action à composantes multiples pour évaluer l'impact d'interventions inspirées de bases factuelles dans des contextes précis et avec des groupes de population précis ;
- en complément de ce qui précède, rechercher des moyens novateurs de faire participer et d'écouter ceux dont la voix n'est pas souvent entendue et acquérir des données d'autres secteurs (dont ceux qui ont trait à l'éducation, au logement, aux services sociaux, à la culture, à l'emploi, à la migration) qui influencent les comportements dans le domaine de la santé.

3^e engagement stratégique : appliquer l'observation des aspects comportementaux et culturels pour améliorer les résultats des politiques, des services et de la communication en rapport avec la santé

20. Méthodes suggérées :

- tenir systématiquement compte de l'observation des aspects comportementaux et culturels dans les processus d'élaboration des politiques, des services et de la communication en rapport avec la santé, en appliquant les méthodes et les guides de ce type d'observation pour inspirer ces processus, et en faisant intervenir des experts de ce type d'observation et les groupes de population concernés pour définir la portée de ces processus et les élaborer ;
- suivre et évaluer les interventions inspirées de l'observation des aspects comportementaux et culturels pour comprendre leur impact à plus grande échelle, grâce à des mécanismes appropriés, tels que la collecte de données et un retour d'informations de la part des personnes concernées et impactées ;
- là où les conclusions des évaluations d'impact montrent que des interventions précises, sur des politiques, des services ou des communications en rapport avec la santé, ont une influence positive sur les comportements en matière de santé, étendre ces interventions à plus de personnes tout en les adaptant à de nouveaux contextes, ou les reproduire dans d'autres domaines.

4^e engagement stratégique : engager des moyens humains et financiers pour l'observation des aspects comportementaux et culturels et assurer la durabilité de ces moyens

21. Méthodes suggérées :

- en fonction du contexte, mettre sur pied une équipe consacrée à l'observation des aspects comportementaux et culturels, inclure des experts de ce type d'observation dans des unités techniques ou établir un groupe de coordination inter-programmes pour l'observation des aspects comportementaux et culturels ;
- veiller à ce que des experts dotés d'aptitudes, d'une expérience et de compétences de haut niveau soient disponibles au sein du personnel pour appliquer les bases factuelles tirées de l'observation des aspects comportementaux et culturels à la santé et transposer les observations faites pour l'amélioration des politiques, des services et de la communication en matière de santé ;
- développer durablement des capacités institutionnelles afin d'appliquer l'observation des aspects comportementaux et culturels pour une meilleure santé, notamment en perfectionnant le personnel dans différents secteurs, en permettant à des personnes n'étant pas expertes de ce type d'observation d'en appliquer les principes de base, en mobilisant les experts afin d'aborder les aspects complexes et en élargissant les possibilités de collaboration avec des institutions scientifiques, des bénéficiaires de bourses ou des stagiaires, pour des rôles axés sur l'observation des aspects comportementaux et culturels ;
- allouer des ressources financières pour faciliter durablement la prestation ou la commande de travaux en rapport avec l'observation des aspects comportementaux et culturels en vue d'améliorer la santé.

5^e engagement stratégique : mettre en œuvre un ou des plans stratégiques pour l'observation des aspects comportementaux et culturels en vue d'améliorer la santé

22. Méthodes suggérées :

- disposer d'une stratégie nationale ou d'un plan axé exclusivement sur l'observation des aspects comportementaux et culturels en vue d'améliorer la santé, avec une vision, des cibles et la détermination de mesures prioritaires et de ressources ;

- intégrer l'observation des aspects comportementaux et culturels dans des plans de travail nationaux, régionaux et locaux, dans les plans des pouvoirs publics, du ministère de la Santé ou des organismes de santé, et dans les plans pour la santé, plans de développement et autres documents stratégiques clés nationaux ou locaux ; inclure des cibles et répertorier les mesures prioritaires et les ressources en vue d'une mise en œuvre ;
- inclure des engagements à procéder à l'observation des aspects comportementaux et culturels dans les stratégies et plans en rapport avec des thèmes de santé précis (tels que la résistance aux antimicrobiens, la vaccination, l'obésité, l'alcool, la nutrition, le recours aux services de santé, la qualité des soins, les inégalités en santé, les situations d'urgence sanitaire, la pollution de l'air) ; de tels engagements incluent la détermination des mesures prioritaires et des ressources en vue d'une mise en œuvre.

État d'avancement

23. Les progrès réalisés pour chaque engagement stratégique seront mesurés grâce à une modélisation combinant des indicateurs quantitatifs et des échelles d'évaluation qualitatives plus flexibles. Pris ensemble, ceux-ci permettent la mesure nuancée des progrès, qui tient compte des travaux d'observation des aspects comportementaux et culturels à différents niveaux et dans différents contextes nationaux. Les indicateurs quantitatifs sont repris ci-dessous :

- a) nombre d'États membres disposant d'une stratégie ou d'un plan national consacré exclusivement au recours à l'observation des aspects comportementaux et culturels pour une meilleure santé ;
- b) nombre d'États membres ayant un réseau bien établi et actif d'acteurs concernés, qui inclut dans son mandat un recours à l'observation des aspects comportementaux et culturels ;
- c) nombre d'États membres ayant réalisé, à l'aide d'essais contrôlés randomisés ou de méthodes quasi-expérimentales, au moins une évaluation sur l'impact d'une activité visant à faciliter les comportements positifs en matière de santé ;
- d) dans le cadre de chaque engagement stratégique, nombre d'États membres qui, en 2026, s'auto-évaluent à un niveau plus élevé qu'en 2022 ;
- e) dans le cadre de chaque engagement stratégique, nombre d'États membres qui, en 2026, s'auto-évaluent au niveau 3 ou supérieur.

Collaboration régionale et soutien à la mise en œuvre dans les États membres

24. Dans la Région, l'observation des aspects comportementaux et culturels pour une meilleure santé est un nouveau domaine de travail, encore insuffisamment approfondi. Pour concrétiser la vision de ce projet de cadre d'action et aider les États membres à la mettre en pratique, il est nécessaire que l'OMS, les organisations régionales et les acteurs non étatiques apportent un soutien et une collaboration de grande envergure.

25. En 2020, guidé par le projet exposé dans le PTE, le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a mis sur pied l'initiative phare « Des choix plus sains : intégrer les connaissances comportementales et culturelles » (initiative phare pour l'observation des aspects comportementaux et culturels) afin d'encadrer les efforts, d'étoffer les bases factuelles et d'apporter une assistance technique aux pays dans ce domaine. Le nouveau Groupe technique consultatif sur l'observation des aspects comportementaux et culturels, avec la participation d'experts régionaux, soutient ces travaux.

26. Le soutien aux États membres pour la mise en œuvre du projet de cadre d'action né de cette initiative phare prend notamment la forme d'un soutien direct à l'observation des aspects comportementaux et culturels dans les pays, en collaboration avec les responsables des programmes de santé concernés, sous l'égide de l'OMS et des partenaires externes ; d'un renforcement des capacités grâce à des formations en ligne ou en présentiel ; d'un centre de connaissances en ligne sur l'observation des aspects comportementaux et culturels pour des bases factuelles et des exemples de cas ; ainsi que de guides et d'outils. En outre, le Bureau régional

de l'OMS pour l'Europe mettra en place des forums et facilitera l'interaction entre les États membres, l'OMS et les organisations et acteurs régionaux pour renforcer la coordination et la collaboration et promouvoir les échanges de pratiques prometteuses et de bases factuelles.

III. ÉTAPES SUIVANTES

Mécanismes de notification, avec calendrier

27. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe va organiser, tous les deux ans, une réunion à l'intention des États membres et des organisations et acteurs régionaux afin d'examiner et de discuter des progrès accomplis, de présenter des exemples de meilleures pratiques, d'échanger des bases factuelles et de promouvoir l'échange entre homologues.

28. Il sera demandé aux États membres de notifier à l'OMS, tous les deux ans, les progrès qu'ils ont réalisés concernant l'observation des aspects comportementaux et culturels pour une meilleure santé, et ce grâce à la modélisation des progrès.

29. Cette modélisation des progrès sera analysée en 2025, pour ajustement. Une évaluation plus approfondie sera réalisée en 2027, à la fin de la période quinquennale couverte par le cadre d'action.

= = =